

DEPUIS 1938



# BULLETIN D'INFORMATION

*Edition du 15 septembre 2008*

## LES TAUX D'INTERET REMONTENT

Comme on pouvait l'anticiper depuis quelques mois déjà, les taux d'intérêt se sont récemment affichés en nette progression.

Plusieurs facteurs contribuent à cette évolution.

En premier lieu, les dernières années ont été marquées par des taux d'intérêt nominaux faibles, en tous cas inférieurs à leur moyenne de long terme. Intrinsèquement, un retour à une situation plus usuelle pouvait donc être attendue.

En second lieu, dans un contexte économique devenu plus incertain, la prime de risque demandée par les prêteurs s'est accrue, ce qui ne heurte pas le bon sens.

En troisième lieu, le levier monétaire, aujourd'hui confié à des banques centrales plus indépendantes des pouvoirs politiques, a déjà fait la preuve de son utilité comme moyen de s'opposer à des tendances inflationnistes qui résultent aujourd'hui de la hausse des prix observée dans un passé récent tant au niveau de l'immobilier que des matières premières ou des produits agricoles. Le retour à une gestion plus active de la trésorerie devrait donc s'imposer dans le futur proche.

Pascal MARTIN-RETORD

### Contrats à durée déterminée

Le recours à des contrats de travail à durée déterminée dans la gestion d'une organisation peut constituer une solution tout à fait judicieuse.

Il convient cependant de conserver à l'esprit que ces contrats s'inscrivent dans un cadre réglementaire strict. Ainsi, ils ne peuvent être utilisés pour pourvoir des postes de travail présentant un caractère permanent.

Mais surtout, la durée déterminée du contrat ne se présume pas. Elle doit être explicitement prévue dans le contrat, lequel doit donc impérativement revêtir une forme écrite. A défaut, quelques déconvenues sont à attendre.

### Placements défiscalisants

Une nouvelle fois l'attention doit être attirée sur les limites des nombreux placements défiscalisants proposés sur le marché.

Malgré ses nombreux défauts, le système fiscal français est efficace : tous les revenus perçus subissent l'impôt, sans guère de possibilité d'y échapper.

Partant, réduire sa fiscalité impose le plus souvent de réduire ses revenus. Lorsque cette réduction s'inscrit dans une stratégie construite d'investissement ou de transmission, la démarche peut être pertinente. Dans les autres cas, l'intérêt économique final de l'opération reste le plus souvent à démontrer.

### Rénovation des locaux

Comme nos visiteurs pouvaient le constater, les locaux du cabinet chambérien demeuraient dans leur présentation de 1977.

Les travaux de rénovation de ces locaux ont commencé au cours de l'été. Comme ils vont se dérouler alors que le cabinet est en fonctionnement, plusieurs phases sont prévues jusqu'à la fin de l'année 2009.

Commencés, dans un souci de rationalité, par l'étage des bureaux, ils atteindront l'étage de réception dans l'été 2009. Nous aurons alors le plaisir de vous accueillir dans un cadre plus confortable.